



## Mémorandum de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Africaine pour l'Electrification Rurale (CLUB-ER)

CNAM – Paris / France, 15 novembre 2019

### Ouverture des travaux

La 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Association Africaine pour l'Electrification Rurale s'est tenue le 15 novembre 2019 au dans les locaux du CNAM à Paris (France). La liste des membres présents est jointe en annexe. Sur quarante-trois (43) adhérents, dix (10) membres sont présents, cinq (05) sont excusés et vingt-huit (28) sont absents ; le quorum n'est pas atteint et l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut pas délibérer.

Malgré cette faible présence, il a été décidé de poursuivre la réunion sans qu'aucune délibération soit prise.

Ainsi, l'Assemblée Générale a été ouverte et présidée par le Président du CLUB-ER, Mr Clement SILAVWE Chief Executive Officer du REA Zambia.

Le programme de la rencontre a été présenté par M. Hary ANDRIANTAVY, Secrétaire Exécutif. Ce programme a été approuvé par l'ensemble des participants.

Les cinq (5) points ci-après ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. Présentation du rapport du Secrétaire Exécutif d'octobre 2017 à octobre 2019
2. Perspectives et positionnement du CLUB-ER
3. Mandat du Secrétaire Exécutif
4. Assemblée Générale 2021
5. Divers

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Paris – France a été précédée des journées thématiques autour du sujet « *Impacts socio-économiques de l'électrification décentralisée* ». C'était le 15<sup>ème</sup> Rencontre Annuelle du CLUB-ER.

Avec l'assistance technique et financière de l'ADEME, IFDD, l'AFD, l'EDF et la FERDI, 06 (six) sessions ont été organisées.

Un résumé des échanges est disponible en annexe II

**1. Présentation du rapport du Secrétaire Exécutif Octobre 2017 à Octobre 2019**

Conformément aux statuts, le Secrétaire Exécutif a présenté son rapport d'activités couvrant la période octobre 2017 et octobre 2019.

Un débat a suivi la présentation. Les points suivants ont été évoqués :

- Les membres sont encouragés par les participants à se mettre à jour par rapport à leur cotisation ; Il n'est pas tolérable que des membres qui ont signé leur adhésion ne s'acquitte pas de ses cotisations ;
- Les participants expriment leur satisfaction sur les activités réalisées par le Secrétariat Exécutif ;
- Le Secrétariat Exécutif est encouragé à inviter les autres membres à participer aux activités ;
- L'appui financier, matériel et administratif de la Direction Générale de l'Energie de Côte d'Ivoire et la CI-ENERGIES est apprécié. Les participants adressent à leur endroit le remerciement du CLUB-ER ;
- Les membres présents invitent le Secrétariat Exécutif à compléter dans les meilleurs délais les postes vacants de responsable administratif et financier et la responsable en communication et capitalisation

Le rapport financier a été présenté et accepté par les membres présents.

Durant cette Assemblée Générale Ordinaire, les membres présents ont accueilli un nouveau membre institutionnel l'AT2ER du Togo. La procédure d'adhésion est en cours.

Les membres présents ont accepté le rapport d'activité présenté. Ce document est disponible en annexe.

**2. Perspectives et positionnement du CLUB-ER**

Les membres présents ont pu situer l'Association dans l'univers des acteurs de l'accès à l'énergie en Afrique. En particulier, le CLUB-ER est la seule structure qui regroupe les décideurs nationaux de l'électrification rurale. A ce titre, il est intéressant de faire connaître l'Association autour de soi et de profiter les occasions qui se présentent pour faire la promotion des activités.

Notons que les développeurs et les donateurs ont chacun leur groupement.

Les participants à cette Assemblée Générale invitent le secrétariat exécutif à développer davantage les partenariats pour renforcer ce positionnement stratégique.

Ce positionnement ouvre bien entendu des perspectives bien plus intéressantes. Ainsi, le Secrétaire Exécutif mentionne que des partenaires comme le DFID<sup>1</sup> à travers leur outil d'accompagnement TEA2 (géré par The Carbon Trust) envisagerait d'appuyer les activités du CLUB-ER à partir de février 2020 pour 3 ans. Le Mini-Grid Partnership (dont le CLUB-ER est membre) et l'Africa LEDS Partnership (AfLP) / African Mini-Grids Community of Practice (AMG-CoP) base à Cape Town (Afrique du Sud) sont les partenaires du CLUB-ER dans ce projet avec le DFID/TEA.

---

<sup>1</sup> Department for International Development (DFID) Coopération technique britannique.

<sup>2</sup> Transforming Energy Access (TEA)

Le partenariat avec l'ADEME et l'IFDD se poursuivra. On veut pour preuve la présence de deux représentants de ces structures lors de cette Assemblée Générale.

### 3. Mandat du Secrétaire Exécutif

Suivant son contrat, le contrat du Secrétaire Exécutif s'achevait le 31 octobre 2019. Lors de la réunion des membres du Comité de Pilotage qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 12 mars 2019, le Secrétaire Exécutif a émis le souhait de renouveler son contrat. Les membres du Comité de Pilotage ont approuvé les rapports d'activités présentés et invite le Secrétaire Exécutif à négocier un avenant à son contrat avec le Président.

L'avenant au contrat de travail a été signé par les parties le Président et le Secrétaire Exécutif. Celui-ci a pris effet le 01 novembre 2019 pour 4 ans. L'augmentation de salaire demandée (à hauteur de 8% - 2% par an selon le contrat) et, la prise en charge d'un conteneur de 20' en fin de mandat ne figurent pas dans l'avenant. Comme indiqué dans le contrat, ces points devront avoir l'aval du Comité de Pilotage et, intégré dans le budget.

### 4. Assemblée Générale 2021

Ce point n'a pas été abordé. Aucune proposition n'a été reçue. Les membres présents invitent le Secrétaire Exécutif à faire une proposition.

### 5. Divers

Les points suivants ont été abordés et discutés :

- Forte absence lors de cette Assemblée Générale. Les raisons peuvent être multiples mais la principale est le problème pour obtenir un visa Schengen. Ainsi, il est fortement conseillé d'organiser les activités du CLUB-ER sur le continent comme le mentionne l'article 11.1 du statut. Par ailleurs, le profil des membres – en particulier les « Directions Générales de l'Energie », n'ont pas une autonomie budgétaire et sollicite, à chaque fois que nécessaire pour participer à une activité du CLUB-ER, l'accord de sa hiérarchie – un accord qui est souvent difficile à obtenir. En conséquence, il est demandé par les membres présents de prendre en charge les déplacements.
- Cotisation : le fait d'adhérer à une association vous donne des droits mais aussi des devoirs. Le paiement des cotisations fait parti de ces devoirs. La dépendance de certains membres (cf. point précédent sur les absences) à une hiérarchie explique également le faible taux de recouvrement des cotisations.

### **Remerciements**

Les membres présents, à travers le Président, expriment leurs vifs remerciements à l'endroit de ceux et celles qui ont rendu cet évènement possible. Ce remerciement est adressé en particulier aux partenaires techniques et financiers et au Secrétariat Exécutif pour l'accueil chaleureux et les dispositions prises pour la venue des délégations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 12h30.

Fait à Paris (France), le 15 novembre 2019

Le Président,

## **Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Africaine pour l'Électrification Rurale (CLUB-ER)**

CNAM – Paris / France, 15 novembre 2019

### **Etaient présents :**

- ABERME Bénin
- ACER Centrafrique
- ADER Madagascar
- ADER Mauritanie
- ASER Sénégal
- ANPER Niger
- ONEE Maroc
- REA Nigeria
- REA Uganda
- REA Zambia

### **Etaient excusés :**

- AMADER Mali
- ANARE Côte d'Ivoire
- CI-Energies Côte d'Ivoire
- DGE Centrafrique
- DGE Côte d'Ivoire

### **Était invité :**

AT2ER Togo

### **Observateurs :**

Mme Alicia Tsitsikalis, ADEME

M Boufeldja Benabdallah, IFDD

### **Secrétariat Exécutif**

M. Hary ANDRIANTAVY